



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## **L'équipe canadienne défend les intérêts des secteurs porcin et bovin dans le cadre de l'appel sur l'étiquetage du pays d'origine à l'OMC**

**February 17, 2015 (Ottawa)**- Le Conseil canadien du porc (CCP) félicite l'équipe canadienne qui défend ses intérêts dans le cadre de l'audience de l'organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève, sur le différend avec les États-Unis concernant l'étiquetage obligatoire du pays d'origine (ÉPO).

Selon le président du CCP, Rick Bergmann, il s'agit d'une procédure très compliquée et l'équipe canadienne a très bien défendu la cause des secteurs de l'élevage et répondu clairement à de nombreuses questions complexes. « Les États-Unis ont perdu trois fois, a-t-il ajouté, dans le dossier de l'ÉPO. Cette question est d'une grande importance pour les producteurs de porcs canadiens. La démarche visant à ce que les États-Unis modifient leur règle de l'ÉPO pour la rendre conforme à leurs obligations auprès de l'OMC a été très éprouvante. Nous nous sommes rendus cinq fois à Genève pour combattre cette réglementation américaine inéquitable. Nous avons gagné il y a près de trois ans, puis les États-Unis ont mis en place un nouveau système en mai 2013 qui s'est avéré encore plus dommageable pour les exportations canadiennes de bétail. Les États-Unis ont perdu de nouveau, mais ils ont porté la cause en appel presque aussitôt. »

Malgré ces trois défaites, les États-Unis préfèrent intervenir encore et rester sur leurs positions. Ils ont refusé de retirer la clause discriminatoire dans la règle de l'ÉPO alors que celle-ci continue d'avoir des répercussions négatives. La position américaine étant toutefois étroitement reliée à la légitimité accordée à l'information offerte aux consommateurs, ils s'arrogent la possibilité de passer outre aux droits de leurs partenaires commerciaux.

« Le protectionnisme éhonté et l'intransigeance de la position américaine ont été évidents tout au long des audiences », a souligné M. Bergmann. « Nous croyons que l'organe d'appel, qui a posé des questions très pertinentes à toutes les parties, devrait nous permettre d'obtenir un résultat définitif. »

« Par ailleurs, a ajouté M. Bergman, nous tenons à souligner la collaboration du gouvernement canadien, qui a notamment averti les États-Unis qu'ils s'exposaient à des représailles commerciales à l'endroit des exportations américaines au Canada, s'ils refusaient de mettre en place les modifications requises pour se conformer à leurs obligations auprès de l'OMC. Nous espérons ne pas en arriver là. Nous ne voulons que récupérer le marché que nous avons aux États-Unis, mais « justice différée est justice refusée » et nous avons déjà attendu beaucoup trop longtemps. »

Le CCP et la Canadian Cattlemen's Association ont travaillé de concert avec le gouvernement canadien dans le but d'éliminer les iniquités du système américain d'étiquetage obligatoire du pays d'origine.

Relations avec les médias :

Gary Stordy

Agent des relations publiques

Conseil canadien du porc

613-236-9239 poste 277